

## Préambule

# Histoire du mot « scandale »

**Olivier Got**

DANS **SIGILA 2014/1 N° 33**, PAGES 13 À 21  
ÉDITIONS **GRIS-FRANCE**

ISSN 1286-1715

ISBN 9782912940322

DOI 10.3917/sigila.033.0013

Date de mise en ligne : 01/01/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-sigila-2014-1-page-13?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Gris-France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## PRÉAMBULE

### Histoire du mot « scandale »

Le mot « scandale » est d'un emploi courant, sans qu'on sache très bien ce qu'il veut dire réellement, sinon qu'il a une grande force de frappe, qu'il éclate en quelque sorte comme une bombe dans un univers clos, qu'il révèle ce qui aurait dû rester caché, ou tout au moins non exprimé<sup>1</sup>. « Le roi est nu », voilà le scandale de la vérité révélée par un enfant dans le célèbre conte d'Andersen<sup>2</sup>. Mais ce sens, évident aujourd'hui et dont les médias font leur miel quotidien, est-il en accord avec son histoire, ses origines, son étymologie? C'est ce que nous allons essayer d'examiner.

#### Les origines

Le mot, d'origine grecque, est passé dans les langues modernes à travers le latin de la Vulgate, la traduction latine de la Bible par saint Jérôme. Si nous ouvrons le Bailly, nous trouvons les seules équivalences suivantes pour *skandalon* : « piège placé sur le chemin,

---

1. Cf. dans ce numéro l'article de Guy Samama, « De la société du spectacle à la société du scandale », p. 35.

2. Cf. *Les Habits neufs de l'Empereur (1837)*, de Hans Christian Andersen (1805-1875).

obstacle pour faire tomber». Toutes les références renvoient à la Bible grecque, celle des Septante pour l'Ancien Testament, entreprise en 265 av. J.-C. à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Philadelphe, pour adapter au monde hébraïque de langue grecque l'original hébreu, et au Nouveau Testament, écrit directement en grec, la langue véhiculaire dans la partie orientale de l'Empire romain, alors que l'araméen était la langue parlée en Palestine. Le mot n'existe donc pratiquement pas en grec classique.

Dans la Bible il traduit la plupart du temps le mot hébreu *moqesh*, qui peut se rendre par «filet pour prendre les oiseaux», «piège, lacet, amorce, appât», et, d'un point de vue plus humain, «sujet de chute, de ruine.» Ce nom vient de la racine *YQSh*, «tendre un piège à oiseaux», «poser des lacets», et, au sens passif, «être pris au piège.» On peut encore rapprocher de cette racine le nom de métier *yaqosh*, «l'oiseleur».

Comme on le voit, le mot *skandalon* n'a retenu qu'une partie des sens de l'équivalent hébreu. Il vient, pense-t-on généralement, de la racine indo-européenne *skand-*, ou *skend-*, que l'on retrouve en sanskrit dans le verbe *skandati*, «sauter, grimper», et dans plusieurs mots latins familiers : *scandō*, *is*, *ere*, *scandī*, *scansum*, «monter, escalader, grimper», et ses dérivés, *ascendere*, «monter, s'élever», et *descendere*, «descendre», «en venir à», «se laisser aller», «se résoudre», «condescendre», etc. Du verbe *scando* dérive le nom abstrait *scansio*, l'«action de monter», mais aussi l'«échelle des sons, la gamme»; d'où les mots français *scander* et *scansion* qui évoquent pour les latinistes le sens bien connu d'«analyser un vers en ses éléments métriques.» Les hellénistes ont également rapproché le mot *skandalon* d'autres mots grecs, comme *skôlon*, «obstacle, empêchement», *skôlos*, «pieu, poteau, épine, piquant», *skazô*, «chanceler, être peu solide, boiter», ou encore de la racine indo-européenne *ska-*, qui veut dire «couvrir, cacher.»

Naturellement, le mot *skandalon* a rarement dans la Bible le sens propre d'«obstacle, de pierre d'achoppement, d'occasion de chute».

On le trouve cependant en quelques occasions, par exemple dans le Lévitique : « Tu ne maudiras pas un muet et tu ne mettras pas d'obstacle (*skandalon*) devant un aveugle, mais tu craindras ton Dieu » (19, 14), ou encore au sens d'« obstacle militaire », comme dans ce passage du Livre de Judith : « On annonça à Holopherne, général en chef de l'armée assyrienne, que les Israélites se préparaient au combat : ils avaient, disait-on, fermé les passes de la montagne, fortifié les hautes cimes et, dans les plaines, disposé des obstacles » (*éthekan scandalala*, Jdt 5, 1).

Mais il est presque toujours pris au sens figuré, ce qui d'ailleurs ne facilite ni la compréhension du sens véritable voulu par l'auteur, ni sa traduction dans les langues actuelles. Les occurrences du mot dans le texte grec sont d'ailleurs nombreuses : 14 dans la Septante, et 40 dans le Nouveau Testament.

Le sens figuré n'est pas toujours équivalent à « occasion de péché » ; il peut signifier simplement « piège », comme dans ce passage du Livre de Josué, où Yahvé avertit son peuple d'éviter de se rapprocher des nations qui peuplent la Palestine, sinon « elles seront pour vous un filet, un piège (*mokesh, skandalon*), un fouet contre vos flancs » (Jos 23, 13) ; passage auquel semblent répondre ces versets du Psaume 106 : « Ils se mêlaient aux païens..., ils en servaient les idoles, elles devenaient pour eux un piège » (*skandalon*, 35-36) ; Dieu met *un obstacle, un piège* sur le chemin de ceux qui négligent ou violent son alliance, pour mettre un terme à leur conduite et à leur vie.

Dans un registre plus complexe, au sens figuré, le verbe *skandalizô*, « scandaliser », peut signifier « choquer », comme dans ce passage de Matthieu qui évoque les réactions de surprise de l'entourage de Jésus lors de ses premières interventions : « D'où lui vient tout cela ? Et ils étaient *choqués* à son sujet. » Mais Jésus leur dit : « Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie et dans sa maison. » (Mt 13, 57, trad. Bible de Jérusalem). Mais il est intéressant de comparer ici quelques traductions du même passage : « Et il était pour eux une occasion de chute » (TOB) ; « Et ils se scandalisaient à son sujet » (Osty) ; « Et ils étaient scandalisés en lui » (Darby) ; « Et cela

les empêchait de croire en lui» (Bible en français courant); «Ils trébuchent sur lui» (Chouraqui).

Le sens du mot est donc loin d'être évident : certains traducteurs préfèrent insister sur l'aspect psychologique de surprise (comment peut-on trouver dans un environnement aussi familier un prédicateur aussi déconcertant?), d'autres plutôt sur la difficulté à admettre ce nouveau message, si différent de l'enseignement traditionnel qu'il peut sembler blasphématoire ou absurde. Saint Paul ne dira-t-il pas d'ailleurs : «Nous proclamons un Christ crucifié, scandale pour les juifs, et folie pour les païens» (1 Cor 1, 23)? La prétention messianique du Christ ne peut rencontrer que le rejet ou la réprobation.

Dans la même ligne, on peut ici rapprocher ce passage de Matthieu où, à la question de Jean le Baptiste : «Es-tu Celui qui doit venir?», Jésus répond en évoquant ses miracles et en concluant : «Heureux celui qui ne trébuchera pas à cause de moi» (Mt 11, 6, trad. B. J.). Mais Osty traduit : «Heureux celui qui ne se scandalisera pas à mon sujet», avec cette note : «C'est à dire qui ne sera pas heurté, jusqu'à en trébucher, par le caractère ambigu et déconcertant de la personne et de l'œuvre du Christ.»

En somme, les traducteurs hésitent entre deux solutions : soit traduire le mot grec en le décalquant, soit en l'interprétant de façon plus ou moins concrète. Certains préfèrent considérer le mot grec *skandalon* et ses dérivés comme ayant toujours une acception morale ou théologique, même si l'on conserve les images de «pierre d'achoppement», d'«occasion de trébucher, de buter, de broncher», etc. La plupart du temps il s'agit, dans l'Ancien Testament, du chemin vers le bien ou le mal, et surtout de l'observation de la Loi : «Celui qui scrute la Loi en est rassasié, mais pour l'hypocrite elle est un scandale» (Siracide 32, 15, trad. *Bible de Jérusalem*). Osty préfère : «Qui cherche la Loi en est rassasié, mais qui triche y trouve sa chute». La traduction en français courant utilise une autre image, plus proche peut-être de l'original hébreu, perdu aujourd'hui et conservé seulement dans sa traduction grecque, où il y avait le mot *moqesh* : «Celui qui étudie sa Loi y trouvera plus que le nécessaire, mais celui qui

triche avec elle, se fera prendre au piège.» Le Siracide, Ben Sira en hébreu, qui a été longtemps pour nous, dans les bibles traditionnelles, l'Écclésiastique, et qui, dans son Prologue, explique son projet de traduire le livre de son grand-père, intitulé Sagesse de Jésus (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), demande au lecteur son indulgence, «là où, malgré nos efforts d'interprétation, nous semblerions n'avoir pu rendre certaines expressions. Car ce qui est exprimé en hébreu n'a pas la même force, une fois traduit dans une autre langue. Cela ne vaut pas seulement pour ce livre : la Loi elle-même, les Prophètes et les autres livres présentent des différences notables quand on les lit dans l'original» (Sir, Prologue, 19-26, trad. Osty). Que dire alors de nos traductions de traductions!

Dans un autre passage, combien dramatique, du Nouveau Testament, est utilisé dans certains textes français le verbe «succomber» pour traduire le verbe *skandalizô* au passif; ce passage transmet ces paroles de Jésus, après l'institution de l'Eucharistie et avant d'aller avec ses disciples au jardin de Gethsémani : «Alors Jésus leur dit : “Vous tous, vous allez *succomber* à cause de moi, cette nuit même. Il est écrit en effet : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées” (Mt 26, 31; trad. B.J., avec cette note : «Scandale religieux de voir succomber sans résistance celui qu'ils tiennent pour le Messie, et dont ils attendent le triomphe prochain). Les disciples y perdront pour un moment leur courage et même leur foi». Osty préfère traduire mot à mot : «Vous vous scandaliserez à mon sujet». La Bible en français courant interprète carrément : «Vous allez m'abandonner». Le texte grec dit simplement «Vous serez scandalisés». On le voit, l'interprétation précise de ces paroles est difficile pour nous, peut-être parce que nous ne sommes plus familiers du contexte où les Évangiles ont été écrits.

Si nous feuilletons la Bible grecque dans l'ensemble de la Septante et du Nouveau Testament, et ses traductions, *scandale* peut évoquer, à travers les 54 occurrences du mot, l'étonnement, le choc, le dégoût, l'effroi, la honte, l'idolâtrie, la prostitution, le malheur («Malheur à celui par qui le scandale arrive», Mt 18, 7), la folie,

l'iniquité, l'injustice, la dissension, la révolte, et finalement le péché et le mal sous toutes ses formes. Mais le scandale suscité par le Christ lui-même dans le contexte religieux, politique et moral de son temps, ne fait-il pas partie du plan de Dieu ?

## L'histoire

Voyons maintenant l'histoire du mot *scandale* à l'époque moderne.

Le mot passe en latin chrétien à partir du IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle sous la forme *scandalum*, « ce sur quoi on trébuche », au propre et au figuré, en particulier dans l'expression *petra scandalali*, « pierre d'achoppement » ; il signifie aussi, d'après Blaise<sup>3</sup>, « abomination, objet de déplaisir ou de colère », spécialement « scandale (en parlant du Christ que les Juifs refusaient de reconnaître comme le messie et qui était pour eux un scandale tant il était différent de l'idée qu'ils s'en faisaient) ». À partir du III<sup>e</sup> siècle le mot signifie surtout « ce qui fait tomber dans le péché, occasion de péché, de la perte de la vraie foi ». Plus tard, au Moyen Âge, il peut vouloir dire « dispute, rixe, bataille », « machination, mauvais dessein », « désarroi, perturbation », « esclandre », « calomnie ».

L'époque moderne apporte-t-elle des sens nouveaux, une évolution de la signification ? On assiste plutôt à des compléments de sens et à une approche plus précise dans les définitions.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit le mot ainsi : « Selon le langage de l'Écriture et des casuistes, il signifie une parole, une action ou une omission qui porte au péché ceux qui en sont témoins, ou qui en ont la connaissance. » Il peut être « actif ou donné, et passif ou reçu. » Le sens donc qui s'impose est le sens théologique.

L'article signale ensuite le mot de façon intéressante dans un autre contexte que celui de la Bible, celui de *l'Histoire romaine* :

---

3. Albert Blaise, dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, revu spécialement pour le vocabulaire théologique par Henri Chirat, Strasbourg, *Le Latin chrétien*, 1954.

Pierre de scandale, en latin *lapis scandali ou vituperii*, était une pierre élevée dans le grand portail du Capitole, sur laquelle était gravée la figure d'un lion, et où allaient s'asseoir à nu ceux qui faisaient banqueroute et qui abandonnaient leurs biens à leurs créanciers. Ils étaient obligés de crier à haute voix *cedo bona*, « j'abandonne mes biens », et de frapper ensuite avec leur derrière trois fois sur la pierre. Alors il n'était plus permis de les inquiéter pour leurs dettes. Cette cérémonie ressemblait assez à celle du *bonnet vert*, qu'on pratiquait autrefois en France dans le même cas. On appelait cette pierre *pierre de scandale* parce que ceux qui s'y asseyaient pour cause de banqueroute étaient diffamés, déclarés intestables, et incapables de témoigner en justice.

L'*Encyclopédie* signale ensuite l'expression « Scandale des grands », ou *scandalum magnatum*, qui signifiait en droit une offense ou une injure à un personnage considérable (prince, prélat, magistrat), et aussi l'ordre d'obtenir en ce cas des dommages et intérêts.

Enfin la dernière expression indiquée est « Montagne du scandale », en latin *Mons offensionis*, pour signifier la Montagne des Oliviers, « sur laquelle Salomon érigea des autels aux faux dieux par complaisance pour les femmes étrangères qu'il avait prises ». Mais n'y a-t-il pas là un rapprochement tendancieux avec le Mont des Oliviers de la Passion du Christ, possible dans le contexte antireligieux de l'*Encyclopédie* ?

Les dictionnaires classiques comme celui de l'Académie, ou le Littré, commencent toujours leurs articles par le sens théologique d'« occasion de tomber dans le péché », ou, plus généralement, dans l'erreur, en action ou en parole. Après quoi, suivent les réactions devant ces mauvais exemples : la répulsion, l'indignation, individuelle ou collective.

Le *Trésor Historique de la Langue Française* (THLF) donne des définitions plus larges, plus générales et plus fines : en premier lieu le scandale est « ce qui paraît incompréhensible et qui, par conséquent, pose problème à la conscience, déroute la raison ou trouble la foi » : *le scandale de la croix, le scandale du mal, de la souffrance*. Le

dictionnaire précise ensuite dans le domaine de la foi : « Le scandale est cause de trouble, de perplexité, de rejet, ce qui incite à pécher » : *occasion de scandale, pierre de scandale*.

Le paragraphe suivant se place à un point de vue plus collectif, celui qui est le plus fréquent aujourd'hui : « Grand retentissement d'un fait ou d'une conduite qui provoque la réprobation, l'indignation, le blâme », avec comme citation cette remarque malicieuse de Julien Green, qui évoque bien le climat à la fois moral et satirique de l'univers de l'écrivain : « En littérature, tout ce qui ne porte pas à Dieu, détourne insensiblement de lui. Le grand scandale, c'est que la littérature pieuse détourne de Dieu avec plus de force que l'incroyante » (*Journal*, 1956, p. 246).

Vient ensuite l'identification du scandale avec une *personne* ou une *entité* : « Être un sujet, un objet de scandale, soulever l'indignation, la réprobation » ; « Tu es le scandale du pays. Celui qui t'étranglerait gagnerait du coup le paradis » (Zola, *La Faute de l'abbé Mouret*, 1875, Gallimard, Pléiade, p. 1443).

Souvent, comme au Moyen Âge, le scandale est lié au *désordre*, à la *querelle*, au *bruit*, et devient le synonyme d'*esclandre* (même racine d'ailleurs), de *tapage*, de *tumulte* : *scandale sur la voie publique*.

Le mot désigne aussi la réaction à ce désordre, l'*indignation*, la *réprobation* ressentie par le témoin du scandale : « La petite Berthe, au grand scandale de madame Homais, portait des bas percés » (Flaubert, *Madame Bovary*, 1857, t. 2, p. 139).

Très souvent, il s'agit d'une réaction collective devant une personne ou une œuvre artistique particulièrement originale, qui choque par sa nouveauté, son non-conformisme : « le scandale Cézanne », le scandale produit par le tableau de Monet : « Impressions, Soleil levant ».

Aujourd'hui le mot scandale désigne très fréquemment « une grave affaire à caractère immoral où sont impliquées des personnes que l'on considérerait comme honorables, dignes de confiance » ; du scandale de Panama aux affaires récentes touchant des hommes politiques, les exemples abondent...

On le voit, le mot a beaucoup évolué depuis ses origines bibliques et théologiques; il s'est comme laïcisé au cours de son histoire, proliférant dans des domaines de plus en plus divers en suivant l'évolution des sociétés. Mais je passe la plume à d'autres auteurs pour l'analyse sociologique et médiatique du phénomène, qui dépasse la pure analyse linguistique.

Olivier GOT

*Olivier GOT, agrégé de l'université, Docteur ès-lettres, spécialiste de la Bible.*